

## ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.*

**I.** Comme la Capitulation du Château de St. Sebastien n'a pu être inserée dans le dernier Journal, où il est parlé de la prise de cette Forteresse, nous la donnerons ici, de même que la Lettre du Roi écrite à Mr. le Cardinal de Noailles pour faire chanter le *Te Deum*. Ces deux pièces sont nécessaires pour qu'il n'échape rien de ce qui s'est passé de plus intéressant pendant le cours de cette Campagne sur la frontiere de Navarre. Voyez le précédent Journal pag. 382. où cette Capitulation & cette Lettre devroient être placées.

*Capitulation du Château de St. Sebastien, Signée le 17. Août 1719.*

*Capitulation du Château de St. Sebastien.*

1. *Accordé,* **Q**ue la Garnison sortiroit avec armes, Drapeaux deployez, Tambour battant, avec tous les équipages, 2. pièces de Campagne, 20. coups à tirer pour chacune, 20. coups aussi à tirer pour chaque Soldat, & du pain ou biscuit de celui qui est dans les Magasins pour 3. jours. *Les Assiegez avoient demandé 4 pièces de Canon.*

2. *Accordé,* Que la Garnison pouroit aller librement à l'Armée près de Pampelune par le chemin le plus court, sans pouvoir, sous quelque pretexte que ce soit, être retenué ni obligé